



Fondé en 1912

JOURNAL

N° 104 Vendredi
2 Septembre 1921

FEUILLE D'AVIS DE COPPET

ET DES

Paraissant le Lundi, le Mercredi et le Vendredi

ENVIRONS

PRIX D'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr.
3 mois, fr. 2.— ; 1 mois, 80 cent.Les abonnements partent du 1^{er} du mois.

Pour l'étranger, port en sus.

Régie des annonces : Annonces Suisses, Lausanne

REDACTION, ADMINISTRATION :

Imprimerie Ed. CHERIX, Avenue Voillier, Nyon.
Bureau du « Journal de Rolle » : Imprimerie Ed. KNIGGE, Rolle.
Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée
de la valeur de 20 centimes.

Les annonces et abonnements sont payables comptant.

PRIX D'INSERTION :

15 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 40 cent.
Annonces cantonales et suisses : 20 cent. la ligne.

Rabais sur ordres importants

Les annonces sont payables dès la 1^{re} insertion.
Annonces dans tous journaux, aux prix originaux

CHRONIQUE LOCALE

COPPET

La Fête champêtre de dimanche se présente sous les plus heureux auspices. D'abord, les deux sociétés organisatrices sont sympathiques à toute la population et se dévouent en toute circonstance. Ensuite, elles ne font jamais appel au public que lorsque la nécessité absolue les y force. Aussi la liste des prix s'est-elle garnie merveilleusement vite sans avoir besoin d'insister ou pour employer l'expression vulgaire mais énergique de « taper ». Chacun sait que le **Chœur du Léman** comme l'Union instrumentale ont à cœur de faire plaisir à leur auditoire. Tout sera donc prêt pour passer quelques heures agréables dans le plus agréable des sites. Un petit avertissement : ceux qui désireront visiter le château devront le faire avant 4 heures, car, dès ce moment, pour une cause majeure et imprévue, la grille devra se fermer.

Nombreux, très nombreux seront ceux qui prendront dimanche comme mot d'ordre : « Allons à Coppet ». Ils seront sûrs d'être reçus avec affabilité, d'être servis à des prix raisonnables et de partir en disant joyeusement : « A l'année prochaine ». L.